

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ AMADOU MAHTAR MBOW



L'Université Amadou Mahtar MBOW démarre, à la rentrée 2019-2020, sa première année préparatoire aux Métiers des Sciences et Technologies, des Sciences Économiques et de Gestion et des Sciences Sociales.

Les nouveaux bacheliers inscrits dans ses programmes reçoivent une formation générale de base qui permet de développer les disciplines transversales (mathématiques, physique, chimie, informatique, biosciences, géosciences, économie, gestion, langues, etc.) et les habilités requises pour la poursuite des études dans les écoles supérieures de l'UAM.

Pour une bonne intégration de l'étudiant dans son nouveau milieu, l'UAM propose en amont à ses nouveaux étudiants un programme de transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, en ligne, intitulé « *en Route vers l'UAM* ».

À terme, la première année préparatoire permet, entre autres, à l'étudiant de mûrir son projet personnel et professionnel (PPP) en explorant plusieurs disciplines transversales avant de se spécialiser. Elle est répartie en deux semestres comportant chacun trente (30) crédits conformément au système LMD.

Structures de formation

Pour la rentrée académique 2019-2020, l'UAM démarre les structures ci-après :

- ✓ **École supérieure des Mines, de la Géologie et de l'Environnement (ESMGE) ;**
- ✓ **École supérieure d'Architecture, d'Urbanisme et d'Aménagement du territoire (ESAUA) ;**
- ✓ **École supérieure des Sciences Agricoles et de l'Alimentation (ESAA) ;**
- ✓ **École supérieure des Sciences et Techniques de l'Ingénieur (ESTI) ;**
- ✓ **Haute École d'Économie et de Gestion (HEEG).**

Au besoin, l'UAM peut ouvrir d'autres structures de formation.

Offres de formation

Au sortir de la première année, l'UAM propose des diplômes de licences professionnelles, de masters et d'ingénieurs dans les filières ci-après :

- Sciences de la terre (génie minier - génie géologique) - Génie de l'Environnement – Géomatique ;
- Architecture - Urbanisme - Aménagement du territoire - Eau-Ressources, Environnement et Sociétés - Hydraulique et Assainissement ;
- Productions végétales - Productions animales - Technologies agroalimentaires - Leadership, Éducation agricole et développement rural ;
- Systèmes électriques et énergétiques - Systèmes électroniques, Informatiques et Télécommunications - Infrastructures et génie civil - Systèmes mécaniques et industriels - Génie des procédés ;
- Économie appliquée - Économie industrielle et Innovation - Stratégie et Management des organisations - Finance et comptabilité - Ingénierie financière et finance de marchés.

L'UAM se veut une université d'excellence pour attirer les meilleurs talents afin de leur offrir des formations aux standards de qualité, en adéquation avec le marché du travail. L'objectif visé dans le court et moyen terme est de devenir une université de référence en Afrique.

Pour atteindre cet objectif, l'UAM compte s'appuyer sur :

- ❖ une administration moderne et performante au service de la pédagogie et de la recherche ;
- ❖ des enseignants compétents et engagés ;
- ❖ des apprenants suffisamment outillés ;
- ❖ un encadrement rapproché et articulé aux valeurs universitaires et citoyennes ;
- ❖ des contenus de formation et des problématiques de recherches adossées aux besoins de développement ;
- ❖ un partenariat fécond avec la communauté.

Sélection des étudiants

Pour la rentrée 2019 – 2020, la première année préparatoire est ouverte aux bacheliers sénégalais et étrangers de l'année 2018 – 2019. Les bacheliers sénégalais orientés via Campusen bénéficient d'une allocation d'études (frais de scolarité et frais généraux) de l'État du Sénégal.

Cependant, les bacheliers, toutes nationalités confondues, désirant poursuivre leurs études à l'UAM devront être pris en charge par des tiers, dans la limite des places disponibles, conformément aux procédures arrêtées.

Coût de la formation

Le coût de la formation est composé des frais d'inscription, des frais de scolarité et des frais généraux.

Frais d'inscription

Les frais d'inscriptions, indiqués dans les tableaux 1 et 2, sont constitués des Droits d'Inscription Administrative (DIA) et des Droits d'Inscription Pédagogique (DIP) semestriels.

Tableau 1 : Frais d'inscription pour les étudiants sénégalais, de la zone UEMOA et ceux des pays ayant des accords avec le Sénégal

| Niveau d'études | | DIA (FCFA) | DIP (FCFA) | | Total (FCFA) |
|------------------------------------------|-----------|------------|--------------------------|---------------------------|--------------|
| | | | 1 ^{er} semestre | 2 ^{ème} semestre | |
| Licence (1 ^{er} cycle) | Licence 1 | 10 000 | 7 500 | 7 500 | 25 000 |
| | Licence 2 | 10 000 | 7 500 | 7 500 | 25 000 |
| | Licence 3 | 10 000 | 7 500 | 7 500 | 25 000 |
| Ingénieur/Master (2 nd cycle) | Master 1 | 10 000 | 20 000 | 20 000 | 50 000 |
| | Master 2 | 10 000 | 20 000 | 20 000 | 50 000 |

Tableau 2 : Frais d'inscription pour les étudiants hors zone UEMOA et ceux des pays n'ayant pas d'accords avec le Sénégal

| Niveau d'études | | DIA (FCFA) | DIP (FCFA) | | Total (FCFA) |
|------------------------------------------|-----------|------------|--------------------------|---------------------------|--------------|
| | | | 1 ^{er} semestre | 2 ^{ème} semestre | |
| Licence (1 ^{er} cycle) | Licence 1 | 50 000 | 75 000 | 75 000 | 200 000 |
| | Licence 2 | 50 000 | 75 000 | 75 000 | 200 000 |
| | Licence 3 | 50 000 | 75 000 | 75 000 | 200 000 |
| Ingénieur/Master (2 nd cycle) | Master 1 | 100 000 | 150 000 | 150 000 | 400 000 |
| | Master 2 | 100 000 | 150 000 | 150 000 | 400 000 |

Frais de scolarité

Les frais de scolarité (9/12 mois) sont indiqués dans les tableaux 3 et 4.

Tableau 3 : Frais de scolarité par niveau et par cycle pour les étudiants sénégalais

| Niveau d'études | | Frais de scolarité mensuels (FCFA) | Frais de scolarité annuels (FCFA) |
|------------------------------------------|-----------|------------------------------------|-----------------------------------|
| Licence (1 ^{er} cycle) | Licence 1 | 80 000 | 720 000 |
| | Licence 2 | 90 000 | 810 000 |
| | Licence 3 | 100 000 | 900 000 |
| Ingénieur/Master (2 nd cycle) | Master 1 | 110 000 | 990 000 |
| | Master 2 | 110 000 | 990 000 |

Tableau 4 : Frais de scolarité par niveau et par cycle pour les étudiants non sénégalais

| Niveau d'études | | Droits de scolarité mensuels (FCFA) | Droits de scolarité annuels (FCFA) |
|------------------------------------------|-----------|-------------------------------------|------------------------------------|
| Licence (1 ^{er} cycle) | Licence 1 | 104 000 | 936 000 |
| | Licence 2 | 117 000 | 1 053 000 |
| | Licence 3 | 130 000 | 1 170 000 |
| Ingénieur/Master (2 nd cycle) | Master 1 | 143 000 | 1 287 000 |
| | Master 2 | 143 000 | 1 287 000 |

Frais généraux

Les frais généraux (uniformes, blouses de travaux pratiques, tenues de sport, etc.) s'élèvent à **80 000 FCFA**.

Les non bénéficiaires de l'allocation d'études de l'État du Sénégal et désirant s'inscrire à une formation dans les écoles de l'UAM doivent suivre les procédures de sélection en fournissant un dossier composé de :

- ✓ Lettre de motivation adressée au Directeur de l'Ecole ;
- ✓ 02 Photos d'identité ;
- ✓ Attestation de réussite au BAC ;
- ✓ Relevé de notes du BAC ;
- ✓ Fiche d'engagement signée par la personne ou la structure prenant en charge le coût de la formation ;
- ✓ Relevés de notes de la classe de terminale ;
- ✓ Copie légalisée de la carte nationale d'identité en cours de validité pour les sénégalais ;
- ✓ Copie légalisée du passeport en cours de validité pour les non-résidents ;
- ✓ Copie du reçu de versement des frais de dossier au compte **CBAO N° SN012 01212 036176544602 04** ;
- ✓ Frais de dossier : 10 000 FCFA (non remboursables).

Les dépôts se font uniquement par voie électronique sur www.uam.sn au **plus tard le 31 décembre 2019 à 23h 59**.